

*Proposition présentée par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Nicole Valiquer Grecuccio, Roger Deneys, Isabelle Brunier, Jean-Charles Rielle, Romain de Sainte Marie, Thomas Wenger, Lydia Schneider Hausser, Marion Sobanek, Pierre Vanek, Cyril Mizrahi, Christian Frey*

*Date de dépôt : 6 février 2018*

## **Proposition de résolution pour une plage des Eaux-Vives de qualité et non au rabais**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- la nécessité de garantir un projet de qualité pour les habitant-e-s du canton, les riverains concernés et les personnes qui se rendront à la plage des Eaux-Vives ;
- l'importance d'un tel projet dans le périmètre emblématique de la rade ;
- la nécessité de disposer d'équipements suffisants, y compris sanitaires,

invite le Conseil d'Etat

à déposer un projet de loi pour un crédit supplémentaire en vue de la réalisation des équipements sanitaires en nombre suffisant pour le confort des personnes qui fréquenteront la plage, et pour maintenir la propreté des espaces de délassement et ceux avoisinants.

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Il est tout simplement ahurissant, au vu de l'importance de la plage des Eaux-Vives comme élément majeur du site de la rade et de l'engouement que ce projet a suscité dans la population, que le Conseil d'Etat, et plus particulièrement le conseiller d'Etat chargé du DETA, décide de diminuer le nombre d'équipements sanitaires pour des questions financières. Ce sont des économies de bouts de chandelles qui vont péjorer la qualité et l'usage du site.

Nous demandons tout simplement que le conseiller d'Etat dépose un projet de loi pour une demande de crédit supplémentaire.

Nous vous demandons en conséquence le renvoi direct de cette résolution au Conseil d'Etat.